

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 11

Artikel: Les cerises du Vallon de Gueuroz : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coup le feu a pris à la lanterne de papier, et a brûlé les doigts du jésuite ; *derteifel*, a-t-il dit en les secouant.

Et dans le ruisseau brusquement
Fait voler bougie et lanterne,
Nous voilà dans l'aveuglement
Ainsi qu'au fond d'une grotte.

Après quelques moments d'un profond silence, causé par la consternation générale, nous nous sommes mis en chemin; un de nos postillons est resté auprès de la voiture.

Notre ténébreuse marche ayant duré environ trois quarts d'heure, nous avons aperçu de la lumière, et bientôt après nous avons ouï un bruit confus d'instruments de musique, qui nous a guidés au milieu d'un village, dans une maison où il y avait une noce; nous sommes entrés dans une grande salle, éclairée de douze à quinze chandelles placées dans des chandeliers de bois, sur des tables, des coffres et des buffets.

(*La suite prochainement.*)

Les cerises du Vallon de Gueuroz¹.

IV

C'était dans une de ces années prospères que nous avions passées au vallon de Gueuroz, et que nous nous étions régaliées des cerises de Rose-Tonie ! Ah ! si nous avions soupçonné ce qu'elles valaient pour cette digne femme, elles auraient été pour nous mille fois sacrées, et plutôt que d'y toucher, nous aurions volontiers payé l'amende entre les mains du président ! Mais ce trait, et le vieillard qui me raconta cette histoire, m'assura qu'on en pourrait citer bien d'autres, mentre que Rose-Tonie, quoique ardente à amasser pour son fils, ne négligeait point les devoirs de l'hospitalité, toujours chers aux montagnards, et qu'elle savait, au besoin, faire l'aumône sur ce fruit de son épargne, qui n'était pourtant pas du superflu.

Cependant le moment était venu de songer à élever Joseph, autant qu'à lui ménager pour plus tard des ressources en argent, Rose-Tonie ne sut pas accomplir le premier de ces devoirs aussi bien que le second. On ne sentait guère, au vallon de Gueuroz, le besoin d'une autre instruction que celle qui s'acquiert à la montagne par le seul fait de l'expérience et d'une observation de tous les jours. On y mettait plus de prix à connaître la qualité des bois qu'à savoir lire et écrire. À quoi bon apprendre à lire dans un pays où il n'y a pas de livres, et où, s'il arrive une lettre, ce qui alors n'avait pas lieu une fois par an, on attend pour la faire lire une tournée de M. le président, à moins que, si on la suppose pressante, on ne descende à la plaine le dimanche et on n'aille chez le curé ? D'ailleurs, il n'y a pas d'école pour ces quelques maisons, qui forment à peine un hameau. Il eût fallu envoyer les enfants jusques dans un village éloigné, ce qui était praticable en été, c'est-à-dire au moment des vacances, et ce qui ne l'était guère en hiver, c'est-à-dire au moment des leçons. Aussi les enfants du vallon de Gueuroz ignoraient-ils absolument ce que c'est que ce bienfait ennuyeux qu'on appelle l'école : ils jouaient tout le jour, et ne s'en portaient pas plus mal. Si Rose-Tonie ne fit rien pour procurer à Joseph une instruction quelconque, ce ne fut donc ni par négligence ni par économie, mais uniquement parce que ses réflexions n'avaient jamais été au delà du cercle tracé autour d'elle par la simplicité d'une vie toute patriarchale. Elle savait ce qu'avait su sa mère et sa grand-mère ; Joseph saurait ce qu'avait su son père et son grand-père. Que pouvait-on demander de plus ?

A défaut d'instruction, Rose-Tonie aurait pu donner à Joseph l'habitude du travail, et l'on a vu que dans ses caluls d'économie, elle avait fait rentrer le produit des fraises qu'il irait cueillir à la forêt, et ce que plus tard il pourrait gagner en gardant les vaches à la montagne. Mais ici la tendresse de Rose-Tonie pour son fils, tendresse surexcitée par tant de sacrifices, lui fut un piège. Elle n'eût jamais la force de se séparer de lui, ne fût-ce que pour une journée. Elle était heureuse de se dévouer pour lui, mais à condition qu'il fût là, qu'elle l'entendît, qu'elle le vit, qu'elle sentît continuellement sa présence. Le fatal accident qui l'avait rendue veuve si jeune, revenait sans cesse à sa mémoire, et

quand elle n'avait pas vu Joseph depuis une heure, elle commençait à être prise d'une inquiétude fiévreuse, qu'il ne lui était pas facile de vaincre. Son imagination trop fortement ébranlée, était restée malade, et ces excès de travail, tant de nuits sans sommeil, ne contribuaient pas à la calmer. Elle avait des visions, qui se transformaient en véritables cauchemars : on la voyait alors se passer la main sur les yeux, comme pour en chasser une image qui la poursuivait. Tantôt c'était le couloir qui, à peu de distance du vallon, coupe le sentier de la forêt, celui des fraises, où elle voyait Joseph accroché à quelque touffe de gazon, qui se déracinait lentement sous le poids ; tantôt c'était l'affreux précipice de la gorge, et le Trient, ce froid Trient, tombeau glacé, toujours prêt à se refermer sur ses victimes, avec un bruit sourd, avec un retentissement lugubre, qu'elle entendait distinctement et qui la saisissait comme un frisson. Alors il n'y avait pas de force humaine qui eût pu la retenir ; elle courrait, elle appelait, et il fallait à tout prix qu'elle revit Joseph. Il ne lui suffisait pas de le savoir en lieu sûr, à la grange, à l'étable, chez le voisin ; il fallait qu'elle vit de ses yeux et qu'elle le touchât de ses mains. Un certain entonnoir de la gorge, celui-là même où l'on avait retrouvé le corps inanimé de son mari, jouait un grand rôle dans ses visions. Rose-Tonie se le figurait d'autant plus terrible qu'elle n'avait jamais pénétré dans la gorge ; elle lui supposait une sorte d'attraction magique ; elle le croyait hanté par un esprit ennemi de sa famille, qui, après avoir tué le père, guettait encore l'enfant.

Il en résulta que Joseph n'allait ni cueillir les fraises à sept ans, ni garder les vaches à dix. Il resta auprès de sa mère, et ne grandit pas d'un cheveu ailleurs que sous ses yeux.

Cependant Joseph était un beau garçon, bien taillé, bien membré, leste, fort, adroit aux jeux de son âge, et l'on commençait à dire dans le vallon que Rose-Tonie le gâtait, qu'elle ne serait pas toujours là pour le nourrir, et que, au lieu de le tenir collé à ses jupes, elle ferait bien mieux de lui apprendre à gagner aussi son pain. Ce ne furent d'abord que propos en l'air, qu'on retenait avec soin en présence de Rose ; mais avec le temps ils prirent plus de consistance, et un jour (c'était au temps de la fenaison) un voisin voyant ce grand garçon de douze ans jouer avec le foin, que Rose-Tonie se fatiguait à tourner et à épancher, leur fit à tous deux, à la mère et au fils, une verte réprimande. Il le fit à bonne intention, mais à sa manière. Or c'était un vieux grognard, bonhomme à fond, mais le plus âgé de tous les flotteurs de la contrée, Marc-Antoine, surnommé l'Ancien. Il avait acquis dans le pays, grâce à son front grisonnant et à son parler sententieux, une sorte de droit de censure, qu'il exercait avec un redoublement d'activité depuis un certain soir que la jeunesse avait fêté le cinquantième anniversaire de sa première flottée, sa noce d'or avec le torrent. Il avait toujours provision de proverbes à l'adresse du monde, et quand il disait aux gens leur fait, il n'y allait pas par deux chemins. Depuis longtemps déjà, il guettait ce paresseux de Joseph, et plus d'une fois il s'était contenté, par respect pour Rose-Tonie, de grommeler quelque aphégme en passant ; enfin, il n'y tint pas, et la leçon fut d'autant plus dure qu'elle avait tardé davantage. Joseph ne s'en corrigea guère, et Rose-Tonie en fut blessée ; il lui semblait que chacun aurait dû sentir comme elle, et dès ce jour, elle évita tant qu'elle put, la rencontre de Marc-Antoine.

(*La suite au prochain numéro.*)

Nous avons eu le plaisir d'assister hier à la soirée donnée par la société de Belles-lettres, dans la grande salle du Casino. Cette soirée a eu le succès de la précédente, c'est-à-dire qu'elle a été une véritable fête : salle comble, applaudissements sympathiques et répétés, acteurs rappelés, joie et contentement peints sur tous les visages. Nous voudrions pouvoir, si la place ne manquait aujourd'hui, adresser un compliment à chacun des aimables acteurs d'hier soir ; nous voudrions surtout remercier MM. B. et M. qui se sont si bien acquittés de leur tâche et ont su, dans leurs rôles longs et difficiles, animer sans cesse la scène par une diction agréable, un jeu facile, une aisance qui ne se rencontrent que rarement chez des amateurs.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.

(1) Extrait de : *Les Alpes suisses*, par Eug. Rambert, 1 vol. in-12 ; prix : 5 fr. 50 cent., chez J. Cherbuliez, librairie à Genève.